

Conditions Générales de Vente (CGV) – ReNoVaTion Eco-SerVice (SASU)

Entreprise : ReNoVaTion Eco-SerVice

Nom commercial : ReCoSerV

Forme juridique : SASU

Siège social : 21 Rue Notre-Dame de Lourdes, 97490 Sainte-Clotilde

Numéro SIRET : 990 650 970 00017

Numéro de TVA intracommunautaire : FR89990650970

TVA : Non applicable art. 293 B du CGI

Email contact : services.client@recoserve.re

Site web : www.recoserv.re

Dernière mise à jour : 1 septembre 2025

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations de ReNoVaTion Eco-SerVice et de ses clients dans le cadre de la vente d'appareils électriques, électroniques, informatiques et accessoires reconditionnés, et a basse consommation de toutes nature de toutes provenance proposée en ligne ou en présentiel. Elles s'appliquent à toutes les ventes conclues par **ReCoSerV** qu'elles soient destinées à des consommateurs (**B2C**) ou à des professionnels (**B2B**).

2. Produit

Les produits proposés à la vente peuvent inclure :

- **Appareils reconditionnés**, c'est-à-dire :
 - Contrôle complet et remise en état des composants clés.
 - Nettoyage en profondeur (intérieur et extérieur).
 - Tests de performance pour garantir le bon fonctionnement.
 - Mises à jour logicielles et systèmes si nécessaire.Ces appareils peuvent présenter des **traces d'usure** (rayures, petits impacts, etc.) sans incidence sur leur fonctionnement.
- **Appareils à basse consommation** et **accessoires divers**, proposés selon disponibilité et approvisionnement.

Les caractéristiques principales (état, modèle, prix, disponibilité) sont précisées **avant la vente** afin d'assurer une information complète et transparente pour le consommateur.

3. Garantie légale

Vente aux particuliers (B2C)

Les produits vendus par **ReCoSerV** sont des appareils reconditionnés, pouvant présenter des traces d'usage sans incidence sur leur bon fonctionnement.

Conformément aux articles L217-3 et suivants du Code de la consommation, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité pendant une durée de deux (2) ans à compter de la livraison du bien.

Cette garantie ne couvre pas :

- les défauts ou dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, d'une installation non conforme, d'un choc, d'une chute ou d'une intervention non autorisée sur le produit ;
- les consommables ou pièces d'usure normale (batterie, joints, câbles, etc.) ;
- les défauts apparents connus de l'acheteur au moment de la vente.

En dehors de la garantie légale prévue par la loi, la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée pour tout dommage indirect, perte de données ou préjudice consécutif à l'usage du produit après la vente.

Les produits bénéficient de la **garantie légale de conformité** (articles L217-3 à L217-20 du Code de la consommation) et de la **garantie contre les vices cachés** (articles 1641 à 1649 du Code civil).

Vente à des particuliers (B2C) DES PRODUIT NEUVES

Les produits neufs vendus par **ReCoSerV** bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L217-3 et suivants du Code de la consommation, valable deux (2) ans à compter de la livraison, ainsi que de la garantie contre les vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil. Ces garanties couvrent uniquement les défauts de fabrication ou de conformité existant au moment de la livraison. Elles ne s'appliquent pas aux dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'une installation non conforme, d'un choc, d'une intervention non autorisée ou d'une usure normale du produit. En dehors de ces garanties légales, **ReCoSerV** ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage indirect ou consécutif à l'utilisation du produit.

Vente à distance avec remise en présentiel et test

Retrait et contrôle des produits

Tous les produits vendus par **ReCoSerV**, qu'il s'agisse d'**appareils reconditionnés, d'appareils à basse consommation ou d'accessoires**, doivent être **testés obligatoirement en présence du client** avant leur remise.

Le client est invité à **vérifier le bon fonctionnement** et la **conformité du produit** lors de ce contrôle. Toute signature d'un bon de remise vaut **confirmation que le produit fonctionne correctement et correspond à la commande**.

Conformément aux articles **L221-18 et suivants du Code de la consommation**, le droit de rétractation de quatorze (14) jours peut être **limité pour les produits testés et récupérés en présentiel**, conformément à la loi.

Après ce contrôle, ReCoSerV ne pourra être tenue responsable des défauts résultants :

- D'une mauvaise utilisation,
- D'un choc,
- Ou d'une intervention non autorisée.

Les **frais de retour** sont à la charge du consommateur, sauf en cas de produit **défectueux ou non conforme**.

Vente aux professionnels

Article – Limitation de garantie (B2B)

Les produits reconditionnés vendus par **ReCoSerV** sont fournis « en l'état », sans garantie autre que celle expressément convenue entre les parties.

L'acheteur professionnel reconnaît avoir reçu toutes les informations nécessaires sur l'état du produit avant la vente et l'accepter en connaissance de cause.

Les garanties légales de conformité prévues aux articles L217-3 et suivants du Code de la consommation ne s'appliquent pas aux ventes entre professionnels.

En conséquence, **ReCoSerV** ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation du produit après la vente.

Vente à des professionnels (B2B) DE PRODUIT NEUVES

Vente aux professionnels

Les produits neufs vendus par ReCoSerV sont destinés à un **usage professionnel** et sont fournis « **en l'état** », sans autre garantie que celle expressément convenue entre les parties.

L'acheteur professionnel reconnaît avoir **vérifié la conformité et la compatibilité** du produit avec ses besoins avant l'achat.

Les garanties légales de conformité prévues aux articles **L217-3 et suivants du Code de la consommation** ne s'appliquent **pas aux ventes entre professionnels**.

En conséquence, la responsabilité de ReCoSerV ne pourra être engagée qu'en cas de **faute lourde ou dolosive**, à l'exclusion de tout **dommage indirect ou perte d'exploitation**.

Vente à distance avec remise en présentiel et test

Retrait et contrôle des produits

Tous les produits vendus par ReCoSerV, qu'il s'agisse d'**appareils reconditionnés, d'appareils à basse consommation ou d'accessoires**, doivent être **testés obligatoirement**

en présence du client avant leur remise.

Le client est invité à **vérifier le bon fonctionnement** et la **conformité du produit** lors de ce contrôle. Toute signature de facture faisant foi de bon de livraison vaut **confirmation que le produit fonctionne correctement et correspond à la commande**.

Conformément aux articles **L221-18 et suivants du Code de la consommation**, le droit de rétractation de quatorze (14) jours peut être **limité pour les produits testés et récupérés en présentiel**, conformément à la loi.

Après ce contrôle, ReCoSerV ne pourra être tenue responsable des défauts résultants :

- D'une mauvaise utilisation,
- D'un choc,
- Ou d'une intervention non autorisée.

Les **frais de retour** sont à la charge du consommateur, sauf en cas de produit **défectueux ou non conforme**.

Aucune garantie commerciale supplémentaire n'est proposée.

4. Vérification avant achat

Avant toute vente, les appareils doivent être testés en présence du client.

Le client reconnaît avoir eu la possibilité de vérifier le bon fonctionnement et l'état du produit avant l'achat.

Toute vente en présentiel est considérée comme ferme et définitive.

5. Droit de rétractation

a) Vente à distance (site internet)

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le client consommateur dispose d'un **droit de rétractation de 14 jours** à compter de la réception du produit, sans avoir à justifier de motif.

Le produit doit être retourné complet, non endommagé et dans son état d'origine.

Les frais de retour sont à la charge du client.

Le remboursement interviendra dans un délai maximum de 14 jours après réception du produit retourné.

b) Vente en présentiel

Aucun droit de rétractation ne s'applique pour les ventes réalisées en présentiel.

6. Paiement et acceptation des CGV

« Les présentes CGV sont accessibles depuis la page d'accueil du site et leur téléchargement est automatique afin de permettre au client d'en conserver une copie.

Toute commande, en ligne ou en présentiel, implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Le paiement de la commande vaut acceptation pleine et entière des CGV, même en l'absence de signature, le client reconnaissant avoir pu en prendre connaissance avant tout règlement.

»

7. Livraison

Les délais de livraison sont **précisés lors de la prise de rendez-vous**, selon un **planning défini par ReCoSerV**.

ReCoSerV ne peut être tenu responsable des retards liés à des causes extérieures, telles que le transport, une grève ou des intempéries.

Le **risque de perte ou de dommage** est transféré au client dès la **réception du produit**.

8. Réserve de propriété

Les produits restent la propriété **ReCoSerV** jusqu'au paiement intégral du prix par le client (article L624-16 du Code de commerce).

9. Responsabilité

ReCoSerV ne saurait être tenue responsable :

- Des dommages résultant d'une **mauvaise utilisation** des produits, qu'il s'agisse d'**appareils reconditionnés**, d'**accessoires neufs** ou de tout autre objet proposé à la vente ;
- De l'**usure normale** des appareils ou accessoires, ou d'une **négligence du client**.

Toute clause limitative de responsabilité reste **sans effet** en cas de **faute lourde, dolosive** ou de **manquement à une obligation essentielle**.

10. Données personnelles (RGPD)

Les données collectées sont nécessaires à la gestion de la commande et à la relation client. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit :

- D'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité de ses données. Pour exercer ce droit, contactez : **services.client@recoserve.re**

11. Médiation et litiges

En cas de litige, le client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation agréé (article L612-1 du Code de la consommation).

À défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de La Réunion, sous réserve d'une compétence territoriale contraire pour les consommateurs.

Le droit français est seul applicable.

12. Modification des CGV

ReCoSerV se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

Document conforme aux textes en vigueur :

- Code de la consommation (articles L217 et L221)
- Code civil (articles 1641 et suivants)
- RGPD (Règlement UE 2016/679)
- Loi n° 2004-575 (Confiance dans l'économie numérique)